

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Ici et ailleurs

Rassemblés par CM

MODE : LA CRÉATRICE  
YOLANDA ZOBEL QUITTE  
COURRÈGES



Photo: DR

La directrice artistique de Courrèges, l'Allemande Yolanda Zobel, va quitter cette griffe emblématique des années 1960 qu'elle avait rejointe il y a moins de deux ans, a annoncé hier la société dans un communiqué. "La maison Courrèges et sa directrice artistique ont mutuellement décidé de mettre fin à leur collaboration", indique le communiqué. "À la tête de la direction artistique de la marque depuis février 2018, Yolanda Zobel lui a apporté sa vision, en repensant l'idée du futur pour cette griffe unique, connue pour son esprit d'avant-garde", ajoute le texte. La dernière collection de Yolanda Zobel, pour l'automne-hiver 2020, sera présentée fin janvier.

GOLDEN GLOBES 2020 :  
NETFLIX EN POLE POSITION  
POUR LA MISE

Avec 34 nominations au total entre cinéma et télévision, Netflix est en pole position pour rafler la mise aux Golden Globes, qui ouvriront dimanche la saison des prix cinématographiques à Hollywood. Le géant du streaming, qui a commencé à produire des contenus originaux voici seulement six ans, veut saisir l'occasion pour asseoir définitivement sa réputation, aux côtés des grands studios. Son film "Mariage Story", qui suit le divorce tumultueux entre une comédienne interprétée par Scarlett Johansson et son metteur en scène de mari, joué par Adam Driver, est arrivé en tête des nominations. Il devance de peu un autre long-métrage estampillé Netflix, "The Irishman" thriller politico-mafieux du légendaire Martin Scorsese, avec cinq nominations.

# Femmes de science, femmes d'exception

**RENCONTRE.** La 3e édition des RDV Pluri'elles, à l'Institut français de Libreville, a donné la parole à six héroïnes du monde scientifique au Gabon.

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

INITIÉS en mai 2019 à l'Institut français, les rendez-vous "Pluri'elles" viennent de donner la parole aux femmes de sciences. Véritables chevilles ouvrières dans leurs domaines d'activités respectifs, elles se sont exprimées sur leurs parcours et aspirations, tout en prodiguant des conseils, dans l'objectif de susciter l'intérêt et inspirer des vocations. Comme panélistes, il y avait le docteur Marie-Louise Rondi, pharmacienne-médecin travaillant sur la pharmacopée traditionnelle; Berthe Amélie Angoue, pathologiste, spécialiste des maladies infectieuses; Aurélie Flore Koumba Pambo, conseillère scientifique pour l'Agence nationale des parcs nationaux et présidente d'une commission Cites; Pamela Moussavou, chercheur au Centre international de recherches médicales de Franceville (Cirmf) et spécialiste des infections rétrovirales et pathologies associées; Sylvie Lebomin, ethnomusicologue, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, et Yonnelle Moukoumbi, chercheur en phylogénétique travaillant sur la diversité génétique du nouveau riz pour l'Afrique. Femmes d'exception, ces valeureuses dames montrent au quotidien que le monde scientifique peut véritablement compter sur leur apport. Même si, selon l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le déséquilibre numérique persiste dans le monde de la recherche et de l'innovation, entre les sexe masculin et féminin. Soit 72 filles pour 100 garçons à l'université.



Photo: Frédéric Serge Long

Une vue des six panélistes invitées au RDV Pluri'elles à l'Institut français.

Ce qui ne les empêche pas pour autant, affirment-elles, de concilier vie professionnelle et fonction conjugale. "Étant donné que les enfants naissent et grandissent dans cet environ-

nement-là, ils finissent par comprendre la raison des nombreux déplacements de leur mère. Mon conjoint comprend et partage d'ailleurs la passion que j'ai pour ce métier", a confié Yonnelle

Moukoumbi.

"La chance que j'ai eue, c'est que mon époux comprend que je suis passionnée par mon travail", a ajouté, de son côté, Aurélie Flore Koumba Pambo.

## Maux et débat Les "femmes" de Ndouna

Disons-le tout net. Il ne s'agit pas ici de violer l'intimité d'Alexis Ndouna en parlant de sa vie privée, si tant est qu'il en a encore ou l'a jamais eue, après les casseroles qu'il traîne désormais en matière sexuelle. Il ne s'agit pas non plus de ces nombreuses petites filles dont il a fait des proies faciles, contre leur gré. Il est plutôt ici question de ces dames, ses complices de longue date dans des faits pour lesquels ils sont tous poursuivis aujourd'hui devant la justice. À savoir, des accusations de "proxénétisme, viol sur mineure de moins de 18 ans et mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui". Ces femmes, les fameuses "placeuses", ont pour noms Amanda Abiague alias Marla, Adèle Aude Ngo Abiague, Roxanne Rolline Nseng Nkogue, Laurice Azouadelly Andame et bien d'autres peut-être, non citées publiquement par la justice. La même justice vers qui tous les regards sont désormais tournés pour connaître la suite à donner à l'affaire Wally, après l'extradition au Gabon par l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) d'Alexis Ndouna, en cavale au Congo. Si ce prédateur sexuel, principal acteur de cette pièce de théâtre de mauvaise facture, a été rattrapé à la suite du mandat d'arrêt international émis à son encontre, il reste que dame Amanda alias Marla, qui avait aussi réussi à prendre le large, grâce à des complicités,

continue à se la couler douce quelque part au Gabon ou ailleurs. Pendant que ses comparses proxénètes sont en prison. Or, il serait juste, au moment de rendre les comptes, que tous les membres de ce réseau de malheur impliqués dans ce scandale sexuel, soient présents à la barre pour répondre d'un acte aussi ignominieux que répugnant qui leur a permis de profiter, sans états d'âme, de la vulnérabilité (pauvreté), la naïveté et l'innocence d'une petite fille. Ndouna en assouvissant son instinct libidineux, et ses "femmes" en s'enrichissant outrageusement, de manière éhontée. Pourtant, ces "femmes" sont censées avoir des cœurs de mères, donc une représentation d'amour, de douceur et de protection. Comment comprendre qu'elles aient pu sacrifier, par appât du gain, la vie d'une fillette, alors qu'elles devraient être le rempart contre ces violences faites aux femmes? Que feraient-elles si d'autres usaient des mêmes pratiques immondes sur leurs propres enfants? Un principe éthique ne dit-il pas que "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse"? Dans tous les cas, notre justice dont l'indépendance prête souvent à caution auprès de l'opinion, sera scrutée au moment de juger cette affaire de mœurs à gros sous.

Par NIE-MUKENI